

DEM
Division des Elèves
et des Moyens

DEMANDE DE DÉROGATION DANS LE CADRE DE L'ASSOUPLISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE COLLÈGE

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Nom de l'élève : _____ Prénom : _____
 Date de naissance : _____
 Adresse de l'élève à la rentrée 2026 : _____
 Établissement fréquenté en 2025/2026 : _____
 Classe fréquentée en 2025/2026 : _____
 Établissement demandé en 2026/2027 : _____
 Classe demandée en 2026/2027 : _____
 LV1 : _____ LV2 : _____ Option : _____

RESPONSABLE 1	Représentant légal	Personne en charge de l'élève
Nom, Prénom : _____	Lien avec l'élève : _____	
Téléphones : Portable _____	Domicile _____	Travail _____
Courriel : _____	Adresse : _____	
RESPONSABLE 2	Représentant légal	Personne en charge de l'élève
Nom, Prénom : _____	Lien avec l'élève : _____	
Téléphones : Portable _____	Domicile _____	Travail _____
Courriel : _____	Adresse : _____	

Motif(s) de la demande : joindre impérativement les pièces justificatives

- Élève souffrant d'un handicap. *(joindre copie de la notification de la MDPH)*
- Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé. *(joindre justificatif qui sera transmis au médecin scolaire de l'établissement).*
- Élève boursier sur critères sociaux *(joindre une copie de la notification d'attribution)*
- Élève dont un frère ou une sœur est scolarisé dans l'établissement souhaité à la rentrée 2026. *(joindre certificat de scolarité)*
- Élève dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité. *(joindre un justificatif de domicile)*
- Élève devant suivre un parcours scolaire particulier. *(joindre justificatif permettant d'apprécier la situation)*
- Autres motifs. *(joindre un courrier explicatif)*

A : _____ Signature des parents : _____
 le : _____

Important : Précisions apportées par la région Occitanie : « l'octroi d'une dérogation n'implique pas la prise en charge du transport scolaire tant du point de vue de son financement que de son organisation. Plus d'informations sur : <https://www.laregion.fr/transports-lot-scolaire> ».

Cadre réservé au chef d'établissement d'origine

Classe fréquentée : _____ Admission en : _____
 Appel : OUI NON

Une dérogation ne peut être accordée que dans la limite des places disponibles

Les demandes de changement d'établissement justifiées par un déménagement doivent obligatoirement être adressées à la direction des services de l'Éducation nationale du Lot, accompagnées du justificatif du nouveau domicile.